

L'Ostéopathie dès lors propose des soins tout aussi adaptés et une alternative au tout médicament. « *On va dans le sens de la dysfonction pour mieux y remédier. La correction vient toujours de l'intérieur* » souligne Marc Bozzetto. Y compris pour les animaux.

4500 heures sur 5 ans

Le programme de formation dispensé par Atman Formation Ostéo-Animale présente un cursus sur 5 années d'études supérieures avec plus de 4500 heures de cours théoriques et pratiques qui concernent les espèces animales habituellement présentées en consultation : chevaux, chiens, chats, bovins et nouveaux animaux de compagnie. L'objectif est d'accompagner l'étudiant à acquérir un socle de compétences fondamentales pour devenir un véritable professionnel de cette spécialité animale : « Ostéopathe pour Animaux ». C'est dans des lieux d'exceptions que se déroulent les travaux pratiques (60% de pratique), mais également autour d'un réseau de partenaires locaux qui accueillent nos étudiants (ex : la police montée de Nice, les fermes, la chèvrière de Valbonne, des refuges... ainsi que les manifestations telle que la fête de l'âne à Escragnoles).

Un cursus évalué par le Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires

Le campus accueille aussi régulièrement des animaux de compagnie (chien/chat, NAC) à son centre de soins ostéopathiques animalier sur site. Tout le monde peut prendre rendez-vous : 04 93 000 504. La majorité de la formation s'inscrit dans l'application concrète des matières enseignées. Toutes les espèces animales sont étudiées pour être préparées à chaque situation, prêt à agir de manière autonome et efficace autour des acteurs de la santé animale comme les vétérinaires. Au terme des 5 années d'étude, l'objectif est de devenir des acteurs de la santé animale après avoir répondu aux exigences de l'épreuve d'aptitude mise en place par le Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires (CNOV). Après validation des compétences par le CNOV, l'étudiant aura le droit d'exercer cette profession.

Une diversification des « patients »...

Chaque année, 4 stages d'une semaine chacun en milieu professionnel sont organisés : vétérinaires animaux de compagnie, vétérinaires mixtes grands animaux, vétérinaires équins, vétérinaires à activité rurale prédominante, maréchaux-ferrants, zoo, animalerie, éleveurs, ostéopathes animaliers... L'école a de nombreux contacts avec les professionnels mais les recherches privées sont aussi les bienvenues pour la mise en place des stages.

Encore très peu répandue, l'ostéopathie animale concentre peu de professionnels en France. Si les professionnels étaient, jusqu'à ces dernières années, davantage spécialisés dans le secteur équin, la profession s'est élargie à tous les animaux. Après ses études, la validation de ses compétences et son inscription sur la liste tenue par l'ordre des vétérinaires (RNA : Registre National d'Aptitude), l'ostéopathe animalier peut démarrer sa propre activité libérale. L'ostéopathe se déplace chez ses clients. Ces derniers sont issus d'univers très variés : particuliers, spectacles, courses, loisirs, cirques...

Pascal Gaymard

Plus d'infos : <https://atman.fr/osteopathie-animale/>

Infos : 04 93 000 504

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité